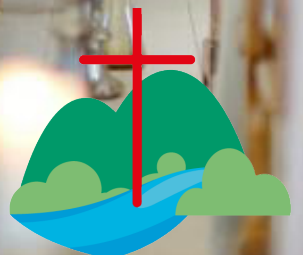


SE MARIER À L'ÉGLISE



PRÉPARER LE MARIAGE

1 L'INSCRIPTION

- Vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la paroisse (adresse mail au dos) **9 mois avant la date prévue** pour la cérémonie.
- Pour pouvoir se marier sur notre secteur, il faut **avoir un lien avec nos paroisses** : domicile actuel ou antérieur, famille, lieu de baptême, ...
- Le secrétariat vous renverra des documents à remplir avec vos coordonnées : le mariage sera définitivement inscrit à l'agenda une fois ces documents retournés.
- Les mariages ont lieu le samedi après-midi, à 15h ou 16h30.

2 LA PREPARATION AU SACREMENT

- Se marier à l'église n'est pas un acte anodin, c'est un sacrement. Il est donc **obligatoire** de s'y préparer.
- La préparation a lieu **avec la paroisse de votre domicile**, qui se charge aussi de préparer le dossier.
- Sur le secteur de Cadenet, la préparation se fait avec un des prêtres de la paroisse et avec une équipe de préparation au mariage. Notez qu'il **vous faudra suivre intégralement un week-end de préparation** (à choisir le plus tôt possible parmi les dates proposées) **ainsi que la journée des fiancés**.
- Si vous habitez à l'extérieur, merci de nous communiquer le contact de la personne qui se charge de votre préparation au mariage.

3 LA PREPARATION DE LA CÉLÉBRATION


- La préparation de la cérémonie se fait avec le célébrant.
- Si vous venez de l'extérieur, prenez le temps de venir le rencontrer et de régler avec lui toutes les questions pratiques qui se posent. Merci d'éviter tant que possible les rendez-vous en visio !
- On arrive en avance chez le médecin, au risque de perdre son rendez-vous... Merci donc de faire de même avec le célébrant !





QUESTIONS PRATIQUES

qui nous sont couramment posées !

Avant la cérémonie


 **Dossier** : Il est établi par la paroisse du domicile, qui nous l'enverra directement. Vous aurez à fournir à celui qui prépare le dossier une copie intégrale originale de votre acte de naissance et à donner la date et le lieu de votre baptême.

 **Combien de témoins ?** Il est requis un minimum de deux témoins (un par fiancé). On ne dépassera pas 8 témoins (soit 4 par fiancé).

 **Parlons finances** : Contrairement aux idées reçues, en France, l'Eglise n'est pas riche. Notre paroisse est juste à l'équilibre de son budget. Nous vous demandons donc de contribuer à la vie matérielle de l'Eglise par :

- **Une offrande, appelée « Casuel »** : Elle retourne à l'évêché, afin de pouvoir donner aux prêtres un traitement qui leur permettent de vivre dignement et sans excès ! Pour un mariage, il est demandé de donner environ 250 €. Votre générosité peut parfois permettre d'en faire davantage, et nous vous en remercions ! Mais si cela pose une difficulté pour vous, parlez-en librement. Il est à donner au célébrant lors de votre dernière rencontre avant la cérémonie.
- **La quête**, effectuée au cours de la cérémonie : elle permet à la paroisse d'entretenir ses lieux de culte.

Notez que le budget « église » n'est pas le plus lourd dans l'organisation d'un mariage, surtout si l'on tient compte de l'investissement du secrétariat et des rendez-vous avec les célébrants !

 **Prêtre ami de la famille** : Il est tout-à-fait légitime de faire venir un prêtre ami de la famille ou des fiancés ! Cependant, il vous appartient de défrayer son déplacement, indépendamment de la quête ou du casuel.

 **Et la meilleure façon de se préparer à recevoir ce sacrement** : Se confesser à un prêtre pour un nouveau départ !



La cérémonie

🕒 **Mariage à l'heure** : D'autres cérémonies sont prévues, surtout le samedi. Prenez donc vos dispositions pour pouvoir commencer la célébration à l'heure prévue.

🌸 **Fleurs** : Veillez à vérifier qu'il n'y a pas d'autres célébrations avant de fleurir l'église. S'il y a un deuxième mariage le même jour, la paroisse vous mettra en contact avec les autres fiancés, afin de vous organiser. Enfin, si vous souhaitez laisser le bouquet de l'autel à la paroisse, soyez-en remerciés ! Cela nous permettra, au cours de la messe du dimanche, de prier pour vous.

🔊 **Sonorisation** : Nos sonorisations sont entretenues par une société professionnelle. Il n'est pas autorisé d'y toucher.

🎵 **Musiques** : Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Des organistes sont disposés à accompagner à Cucuron ou à Cadenet.
- Il y a aussi une chorale Gospel et un trio de musiciens et chanteur.
- Si vos invités ont des compétences musicales, c'est la meilleure solution !

Si vous souhaitez mettre de la musique au moyen d'enceintes, c'est possible. Seulement, il convient de choisir des musiques compatibles avec une cérémonie religieuse. De même qu'on ne prend pas un *Ave Maria* pour ouvrir la soirée, de même on évitera des chansons profanes (Ed Sheeran, Maroon 5, One Republic, etc...), si belles soient-elles, car elles ne sont pas appropriées pour le recueillement d'une assemblée à l'église.

➡ **Sortie** : Sont prohibés l'envoi de riz ou de confettis en papier.

Après la cérémonie

👍 **Nettoyage** : Prévoyez des personnes pour ramasser les livrets de mariage, les bouteilles d'eau et les éventails, ainsi que les fleurs au bout des bancs.

Pour nous contacter :

cadenet.paroisse@gmail.com

04 90 68 06 79 ou 07 65 66 99 59



Secteur interparoissial de

Cadenet-Cucuron